

QUELQUES CONSIGNES PRATIQUES aux étudiants de BTSA GPN

Fournitures scolaires :

- Calculatrice scientifique **mode examen** (type : Casio 35+ ou Ti 83 premium).
- Dictionnaire Français-Anglais.
- **Ordinateur portable (indispensable)** : rédaction de travaux de groupe, de rapport, consultation des supports de cours...
- **Smartphone (conseillé)** : nous vous indiquerons les applications utiles pour les suivis naturalistes en début d'année.

Au cours des deux années de BTS vous allez faire des études de terrain, des relevés naturalistes, des projets en animation nature, qui vont vous demander d'avoir différentes fournitures en papeterie (Agenda, cahiers, classeurs, carnet de terrain, Bloc-notes, ciseaux, colle, crayons, feutres...).

Equipements pour les sorties sur le terrain :

- Une paire de jumelles : modèle conseillé 10x42 ou 8x42.
(Une commande groupée vous est proposée dans le dossier d'inscription. Si vous n'avez pas répondu dans les temps à cette commande, nous vous conseillons d'attendre la rentrée, où nous vous donnerons des conseils pour trouver une paire de jumelles).
- Chaussures de marche.
- Des bottes en caoutchouc.
- Des vêtements d'extérieur (pantalon de randonnée, vestes imperméables...).
- Casquette ou chapeau.
- Trousse de premier soin (crème solaire, pansements, bandages, tire tique...).

Equipement pour les chantiers :

Le module de « Génie écologique » prévoit l'organisation de chantiers sur le terrain (débroussaillage, ouverture de milieux, petits aménagements,...). Dans le but d'être en accord avec les objectifs de protection de la nature de la formation notre établissement a décidé de réaliser majoritairement des chantiers non motorisés.

Pour assurer la sécurité des étudiants lors de ces travaux en extérieur, la législation nous impose de prévoir un équipement de sécurité adapté. Pour cela, il nous semble important que chacun soit équipé d'au moins une paire de **chaussures de sécurité**, d'un pantalon renforcé et de **gants de chantier**. Le coût de cet équipement individuel sera à la charge des familles.

Pour les Internes :

La literie fournie par la MFR comprend : lit, matelas housé.

Il faut donc prévoir :

- Un oreiller ou traversin, une paire de draps (dessus/dessous), une couverture ou une couette,
- une housse de matelas en coton (90x190)
- un sac en tissu (1,5m x 1,5m minimum) pour contenir des affaires de literie (couette, oreiller...).

Productions écrites :

Durant la formation différentes productions de types rapports seront demandées, La MFR ne fournira aucun matériel (papier, reliure...) et n'autorisera aucune photocopie sur le photocopieur administratif. Chacun devra gérer la réalisation matérielle de ses supports et en prévoir l'organisation dans le temps.

Sorties scolaires :

Les sorties scolaires au départ de la MFR sont prises **en charges par l'établissement** sur signature d'un ordre de mission par les conducteurs et le moniteur concerné. Les trajets pour se rendre sur les sites de formation lors de semaines décentralisées de l'établissement sont **à la charge des étudiants**.

Transports scolaires :

Les activités pédagogiques démarrent les **lundis à 9h15 et finissent les vendredis à 15h30**. Pour les élèves n'ayant pas de véhicules personnels, nous conseillons de vous renseigner rapidement sur les horaires des transports en communs (train, bus ...). Un covoiturage pourra se mettre en place suivant les origines géographiques des étudiants.

Save the date !

Afin de proposer des activités et des expériences professionnelles pertinentes à nos étudiants nous sommes amenés à proposer des actions en dehors des périodes de cours « classiques ». Par exemple une sortie nocturne pour faire des captures de chauves-souris ou des temps le week-end pour mettre en place des projets en animation nature. Ces temps supplémentaires donnent lieu à du temps de récupération en semaine pour compenser.

**Réservez votre samedi 17 juin pour une journée en animation nature.
(présence obligatoire)**

Déplacement à vélo :

Une sortie sera proposée la 1^{ère} semaine de formation pour sensibiliser et proposer une alternative pour vos déplacements. L'agglomération propose des vélos en location longue durée ou à la journée (www.vrd-mobilites.fr/velo/).

Il existe également des associations facilitant l'achat et/ou l'entretien de vélos d'occasions (A pincés & à vélo, Emmaüs,...).

Sécurité sociale et Mutuelle étudiante :

Les étudiants doivent se rendre sur le site ameli.fr pour la « sécurité sociale étudiante ».

Bourses :

Votre demande de bourse étudiante est à effectuer sur le **site du CROUS** de votre académie.